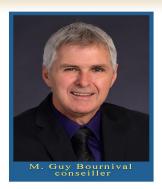


Juillet 2021 Volume 14, Numéro 07











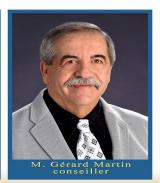














CONSEIL MUNICIPAL

M. Sylvain Jutras MAIRE COMITÉ HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

Mme Isabelle Dumont DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

> SIÈGE NO.1, M. Marcel Bergeron COMITÉ BUDGET

SIÈGE NO.2, Mme Manon Blanchette COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin COMITÉ LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

SIÈGE NO.4, M. Alex Desfossés-Cusson COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

SIÈGE NO.5, M. Carl Langlois COMITÉ FINANCE ET ADMINISTRATION

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Isabelle Dumont, directrice générale,

sec.-trés., g.m.a., niv. 1

Tél.: 819 336-2744 Téléc.: 819 336-2030

No. d'urgence: 819 336-2744 #7 Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET CHALET

Marie-Claude Dufresne coordonnatrice

541. rue Ducharme

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

Tél.: 819 336-2744 #5 Téléc.: 819 336-2030

Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédérick Marcotte, directeur

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0 Tél.: **9-1-1**

BIBLIOTHÈQUE

Jacinthe Dufort, coordonnatrice

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Tél.: 819 336-2744 #4

Horaire

Lundi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Jeudi: 8h45 à 10h45 et 13h00 à 16h00

18h30 à 20h00

Samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer au plus tard la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée sinon elle ne sera pas traitée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL Places limitées Lundi 12 juillet 2021 à 20h00

Lundi 16 août 2021 à 20h00

Due à la pandémie, les questions doivent être envoyées par écrit avant la séance du conseil.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village Extraits séance du conseil du 7 juin 2021

REFONTE RÈGLEMENTS D'URBANISME

A)ADOPTION RÈGLEMENT 2021-425 PLAN D'URBANISME

Il est résolu d'adopter le règlement 2021-425 Règlement relatif au plan d'urbanisme.

B)ADOPTION RÈGLEMENT 2021-426 LOTISSEMENT Il est résolu d'adopter le règlement 2021-426 Règlement

de lotissement.

C)ADOPTION RÈGLEMENT 2021-427 ZONAGE

Il est résolu d'adopter le règlement 2021-427 Règlement de zonage.

D)ADOPTION RÈGLEMENT 2021-428 PERMIS ET CERTIFICATS Il est d'adopter le règlement 2021-428 Règlement relatif au permis et certificats.

E)ADOPTION RÈGLEMENT 2021-429 CONDITION D'ÉMISSIONS DE PERMIS

Il est d'adopter le règlement 2021-429 Règlement relatif aux conditions d'émission des permis.

F)ADOPTION RÈGLEMENT 2021-430 CONSTRUCTION

Il est résolu d'adopter le règlement 2021-430 Règlement de construction.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2020

Il est résolu d'adopter les états financiers consolidés pour l'année se terminant au 31 décembre 2020 préparés par FBL inc.

De plus, étant donné la situation exceptionnelle créée par la COVID-19, une période de 15 jours suivant la publication sur le site de la municipalité, les citoyens pourront soumettre leurs questions ou commentaires par courriel. Les réponses seront données lors de la séance subséquente.

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune descrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est résolu de proclamer le 17 mai Journée Internationale contre l'Homophobie et la Transphobie et de souligner cette journée en tant que telle.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE LUDOLETTRE

Étant donné la demande d'aide financière de Ludolettre(Centre d'éducation populaire et organisme communautaire famille) de St-Léonard d'Aston pour l'achat d'un module pour les enfants pour la construction d'un futur parc;

Il est résolu de ne pas donner suite à cette demande.

OCTROI CONTRAT DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Étant donné l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement des trottoirs auprès de trois(3) compagnies;

Étant donné qu'à l'ouverture des soumissions, le résultat fut le suivant:

Smith Asphalte inc 65 535.75\$ taxes incluses

Excavation JN Francoeur 64 386.00\$ taxes incluses

Étant donné que les soumissions sont conformes;

Il est résolu d'octroyer le contrat pour le déneigement des trottoirs à Excavation JN Francoeur au coût de 64 386.00\$ taxes incluses.

DÉROGATION MINEURE 500 ST-BRUNO

Étant donné la demande de dérogation mineure pour le lot 4648036 au 500 St-Bruno afin d'installer une thermopompe en façade de l'école;

Étant donné que la règlementation ne permet pas l'installation d'une thermopompe murale dans la cour avant:

Étant donné que les pièces à climatiser se situent dans la portion centre, à l'avant du bâtiment, l'installation en cours latérale ou arrière deviendrait onéreuse et complexe;

Étant donné que le conseil a pris connaissance de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 19 avril 2021;

Étant donné que dans les circonstances, ladite dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Étant donné que les personnes intéressées pouvaient se faire entendre par écrit;

Étant donné que la municipalité n'a reçu aucun commentaire suite à l'avis public de consultation écrite publiée le 20 avril 2021;

Il est résolu d'autoriser la dérogation mineure pour le 500 rue St-Bruno, lot 4648036.

DÉROGATIONS MINEURES RVB

Étant donné la demande de dérogation mineure pour les lots 6387106, 6431971, 6431972, 6431975, 6431976, 6434604, 6434605, 6434606, 6434607, 6434608; afin de régulariser l'approbation du plan de lotissement par résolution municipale 2017-71 permettant une profondeur minimale des lots situés à l'intérieur d'une bande riveraine de 100m d'un cours d'eau moindre que la norme de 45m:

Étant donné que la refonte des règlements d'urbanisme prévoit déjà un assouplissement de cette norme pour les lots non riverains qui sera alors de 25m;

Étant donné que le conseil a pris connaissance de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 19 avril 2021;

Étant donné que dans les circonstances, ladite dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Étant donné que les personnes intéressées pouvaient se faire entendre par écrit;

Étant donné que la municipalité n'a reçu aucun commentaire suite à l'avis public de consultation écrite publiée le 20 avril 2021;

Il est résolu d'autoriser les dérogations mineures pour les lots: 6387106, 6431971, 6431972, 6431975, 6431976, 6434604, 6434605, 6434606, 6434607, 6434608.

ADOPTION RÈGLEMENT 2021-433 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2018-403

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-433 MODIFIANT LE RÈGLEMENT

SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2018-403

ATTENDU QUE le Règlement numéro 2018-403 sur la gestion contractuelle a été adoptée par la

Municipalité le 7 mai 2018, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ciaprès appelé « *C.M.* »);

ATTENDU QUE la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 3 mai 2021;

Il est UNANIMEMENT QUE LE PRÉSENT RÈGLEMENT SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT ORDONNÉ ET STATUÉ COMME SUIT :

- 1.L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du 25 juin 2021, ou du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement, selon la plus tardive de ces deux dates, et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.
- 2.Le Règlement numéro 2018-403 sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :
 - 1 b) de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000\$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique en vertu de l'article 935 C.M.

- 8. Sous réserve de l'article 11, tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000\$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M., peut-être conclu de gré à gré par la Municipalité.
- 10.1 Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles 9 du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

3.Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

LOCALISATION DES FUITES

Étant donné la demande de prix auprès de quatre (4) firmes pour la location des fuites dans le cadre de la stratégie québécoise d'eau potable;

Étant donné les prix reçus: Simo Management Inc 6 746.00\$ plus taxes

Il est résolu d'octroyer le contrat à Simo Management au coût de 6 746.00\$ plus taxes.

DÉVELOPPEMENT GESTION FAUVEL A)AUTORISATION DE DÉPÔT AU MELCC

Il est résolu que la Municipalité de Notre-Dame-du -Bon-Conseil, village autorise les Services EXP inc. à déposer les plans et devis au Ministère de l'environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques afin d'obtenir l'autorisation de travaux.

De plus, la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village informe le Ministère qu'elle ne s'oppose pas à l'émission de ladite autorisation et qu'elle s'engage , auprès du Ministère, à transmettre, lorsque les travaux seront terminés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité à l'autorisation accordée et qu'elle s'engage à entretenir le bassin de rétention ainsi que l'unité de traitement des eaux pluviales selon les recommandations du fabriquant et du concepteur, et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.

La Municipalité est également au fait des coûts d'entretien de l'unité de traitement des eaux pluviales et elle est d'accord avec son installation.

B)MODIFICATIONS AU BASSIN DE DÉVELOPPEMENT CONSIDÉRÉS LORS DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Compte tenu que, lors des travaux d'assainissement, le site du projet n'a pas été inclus dans le calcul du bassin « B-2 » (PS,S) et que des secteurs, présentement en zone de réserve et non appelées à être développées prochainement le sont;

Il est résolu d'échanger le site à développer (lots 6 300 124 et 6 315 252) pour les lots 4 647 248, 4 647 253, 5 067 086, 6 376 475 et 6 431 684, en tout ou en partie. Ces lots sont présentement boisés ou à vocation agricole. Ainsi, en tenant compte de la limite de la zone agricole, les lots 6 300 124 et 6 315 252 occupent une superficie d'environ 13,34 hectares, tandis que la superficie des lots précités et considérés à l'époque, en tout ou en partie, est d'environ 17,95 hectares.

C)MANDAT FIRME D'ÉVALUATION

Il est résolu de mandater Immovex afin d'évaluer le coût du lot 6 300 124 de 247 060 pieds carrés qui sera acquis par 9395-5864 Québec inc.

D)PLAN PROJET DE LOTISSEMENT

Il est résolu d'autoriser le plan-projet de lotissement préparé par la firme Martin Paradis Dossier A10426

E)ENTENTE PROMOTEUR

Étant donné les plans et devis préparés par Services Exp inc DRU-00252927-AO en date du 12 mai 2021;

Il est résolu d'autoriser le maire, le conseiller M. Marcel Bergeron et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village l'entente promoteur avec 9263-2553 Québec inc.

De plus, la municipalité, s'engage à vendre le lot 6 300 124 à 9263-2553 Québec inc. et elle ne s'objecte pas à la réalisation des travaux qui seront réalisés par 9263-2553 Québec inc.

MASQUES JETABLES ÉCOCENTRE

Considérant que les écocentres de Granby et Waterloo, Recyclo-Centre pour la MRC de Pierre-de-Sorel et le Saguenay optant pour plusieurs points de dépôt ont déjà emboité le pas en répondant à la demande des citoyens d'ajouter dans les matières acceptées, les masques jetables;

Considérant que plusieurs écocentres tels que les MRC de Bécancour, Nicolet-Yamaska, Robert-Cliche, de la Rivière-du-Nord, Vaudreuil-Soulanges ainsi que la Ville de Longueuil veulent instaurer ce type de projet;

Considérant que l'écocentre de Drummondville ne permet pas à ce jour ce type de matières;

Il est résolu d'appuyer la municipalité de Ste-Brigitte des Saults et de demander à la MRC de Drummond de faire ajouter dans les matières acceptées à l'écocentre de Drummondville, les masques jetables tels que masques de procédure, respirateurs et masques à fenêtre.

PROJET DE TROTTINETTES

Considérant que la MRC de Drummond offre aux municipalités rurales du territoire une nouvelle offre d'activité physique pour les jeunes de 0 à 17 ans;

Considérant que ce projet a vu le jour grâce à la collaboration entre la Ville de Drummondville, la MRC et du levier financier pour l'amélioration de la santé, du bien-être et de la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans ainsi que leur famille du CIUSSS, la MRC a pu procéder à l'achat d'un lot de 90 trottinettes, qui seront partagées entres les municipalités (70 pour les municipalités rurales et 20 pour Drummondville;

Considérant que les 70 trottinettes ont été réparties en 5 groupements de 14 trottinettes par groupe;

Considérant que notre groupe comprend Notre-Dame-du-Bon-Conseil village, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse et Ste-Brigitte des Saults et que 14 trottinettes ont été allouées à ce groupe;

Considérant que les directrices générales du groupe conviennent entre elles que la répartition sera de la façon suivante: 5 pour Ste-Brigitte des Saults, 5 pour Notre-Dame-du-Bon-Conseil village et 4 pour Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse;

Considérant que les municipalités peuvent également emprunter les trottinettes aux autres municipalités faisant parties du même groupe pour des activités;

Il est résolu d'autoriser la répartition telle que proposée pour les trottinettes et que celles-ci soient remises au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien.

APPEL D'OFFRES COLLECTE ET TRANSPORT MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est d'aller en appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2022 et 2023 incluant une année d'option pour 2024 sur SEAO

ÉVALUATION BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Étant donné que FQM assurance nous recommande de faire évaluer nos bâtiments municipaux afin de bénéficier d'un rabais de prime de 10% sur chacun des bâtiments évalués pendant 7 ans;

Étant donné que la firme SPE évaluateur professionnel du domaine municipal et recommandé par la FQM assurance nous propose des tarifs préférentiels;

Il est que la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village mandate la firme SPE Valeur Assurable afin d'établir la valeur de reconstruction et de préparer le rapport complet d'évaluation des bâtiments de la municipalité aux fins d'assurances de dommages.

DEMANDE D'APPUI DU BLOC QUÉBÉCOIS DANS SES DÉMARCHES POUR LES AÎNÉS

Étant donné que la municipalité de Notre-Damedu-Bon-Conseil, village a pris connaissance de la motion déposée à la Chambre des communes le 25 février 2021 par Andréanne Larouche, porteparole en matière d'Aînés et députée de Shefford, ainsi que de sa lettre ouverte « Le Bloc Québécois fera toujours des aînés une priorité » publiée le 13 avril 2021. Notre organisme comprend les demandes du Bloc Québécois et soutient les démarches demandant une bonification de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) pour tous les aînés de 65 ans et plus admissibles.

Étant donné que notre municipalité est en faveur des demandes puisque nous jugeons qu'il faut améliorer le mieux-être des personnes aînées. L'amélioration de leur mieux-être doit prendre en considération. entre autres. leur financière. Les aînés sont les premières victimes de la pandémie de la COVID-19. Surreprésentés dans les décès, ils sont également ceux et celles qui souffrent le plus des contrecoups du virus : isolement, anxiété et perte de leur pouvoir d'achat. Les aînés ont reçu une aide ponctuelle et insuffisante pour répondre aux effets directs de la crise sur leur portefeuille, notamment avec la hausse du coût du panier d'épicerie. Il y a eu un paiement unique de 300 \$ pour les aînés admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse auguel s'ajoutait un 200 \$ pour ceux et celles qui étaient admissibles au Supplément de revenu garanti. Cela est insuffisant.

Étant donné que dans le budget 2021 déposé le 19 avril dernier, le gouvernement libéral a repris sa promesse de la campagne électorale de 2019 qui propose d'augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse de 10 % seulement pour les aînés de 75 ans et plus. Un projet de loi sera nécessaire et nous n'avons aucune idée du moment de son dépôt. Pire, les libéraux excluent les aînés de 65 à 74 ans de l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse et, de ce fait, créeront officiellement deux classes d'aînés, ce qui est inacceptable pour nous. La précarité financière ne

touche pas seulement les aînés de 75 ans et plus. Pour le Bloc Québécois et pour la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, les décisions des libéraux sont insuffisantes.

Il est résolu d'appuyer la demande du Bloc Québécois de ramener le niveau des prestations de la pension de la Sécurité de la vieillesse à 15 % du salaire industriel moyen et de le maintenir à ce niveau, pour qu'au bout de trois ans, cette somme représente 110 \$ par mois. Nous appuyons également une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse dès maintenant.

Notre société a une dette collective envers les aînés, et le gouvernement fédéral doit soutenir ceux et celles qui ont bâti le Québec et le Canada. C'est pourquoi la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village appuie les démarches d'Andréanne Larouche, porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Aînés et députée de Shefford, ainsi que celles de son parti visant à améliorer de manière permanente le pouvoir d'achat des aînés admissibles dès l'âge de 65 ans.

SUBVENTION FÉDÉRALE DISPONIBLE: INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

Étant donné l'Initiative pour des collectivités en santé, un programme fédéral offrant des subventions allant de 5 000 \$ à 250 000 \$:

Étant donné qu'il s'agit d'un investissement de 31 M\$ du gouvernement fédéral visant à transformer les espaces publics en réponse à la COVID-19.

Il est résolu d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière audit programme pour la mise en place d'équipements sur les terrains municipaux (rue Napoléon-Ménard et Centre Récréatif).

COMITÉ LOISIRS ET CULTURE

Dépôt du procès-verbal du comité des loisirs et de la culture en date du 11 mai 2021.

PAVAGE RANG 13 WENDOVER

Étant donné la résolution datée du 10 mai 2021 de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse nous proposant d'assumer 50% des coûts de réfection du début du rang 13 de Wendover (ingénierie et pavage);

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse se charge de mandater l'ingénieur pour préparer les documents techniques et ira en appel d'offres sur invitation;

Il est résolu d'autoriser lesdits travaux tels que proposés.

CONVENTION DE PARTENARIAT CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EST DE DRUMMOND

Il est résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Isabelle Dumont, à signer la convention de partenariat avec la Caisse populaire Desjardins de l'est de Drummond pour l'aide financière d'un montant de 50 000\$ pour l'aménagement de la nouvelle caserne incendie.

MODULES D'EXERCICES URBAINS NOMINATION TERRAIN

Étant donné l'installation des modules d'exercices urbains sur le terrain municipal en face des HLMs près de la rivière;

Étant donné le le Chanoine Philippe Ducharme a travaillé pour les sports dans la municipalité et que le HLM porte le nom Villa Ducharme;

Il est résolu de redonner le nom à la partie restante du parc près de la rivière où seront installés les modules d'exercices urbain « Parc Du Charme » et de faire faire une affiche portant le nom. Il est de plus résolu de faire installer par Hydro-Québec une lumière de rue donnant sur les modules de jeux.

TERRAIN SOGETEL

Étant donné la résolution 2021-85 autorisant la vente d'une partie de terrain à Sogetel au coût de 6.00\$ le pied carré;

Étant donné que le besoin de ceux-ci est de 1 539.24 pieds carrés selon le plan déposé;

Il est résolu d'autoriser la vente du terrain. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tous les documents requis. La municipalité désire que le bâtiment soit harmonisé avec la caserne à savoir un toit plat et de couleur grise.

SYSTÈME D'ALARME INCENDIE ET INTRUSION CASERNE

Étant donné que l'assureur demande qu'il y ait un système d'alarme intrusion et incendie relié à la

nouvelle caserne incendie:

Étant donné les prix reçus: Communications RCL: 5 203.57\$ plus taxes, Alarme 2200 inc: 5 250.00\$ plus taxes;

Il est résolu d'octroyer le contrat à Communications RCL au coût de 5 203.57\$ plus taxes.

FIN PÉRIODE DE PROBATION

Étant donné que l'employé no. 1102 ne répond pas aux attentes de la municipalité;

Il est résolu de mettre fin à la période de probation en date du 2 juin 2021.

ENGAGEMENT COMMIS DE BUREAU

Il est résolu d'autoriser l'engagement de Mme Marie -Christine Gélinas à titre de commis de bureau en date du 8 juin 2021 selon les conditions prévues à la convention collective.

DEMANDE MESURES D'ATTÉNUATION RUE LAMPRON

Étant donné la demande reçue en date du 2 juin 2021 pour l'installation de mesures d'atténuation afin de ralentir la vitesse sur la rue Lampron;

Il est résolu d'autoriser l'installation d'une affiche Attention à nos enfants au centre de la rue.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX RUE ST-LAMBERT

Il est résolu de mandater les Services Exp pour la surveillance des travaux rue St-Lambert (TI-087) au coût de 26 000\$ plus taxes.

CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX

Il est résolu de mandater Services Exp pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de la rue St-Lambert (TI-087) au coût de 10 458.20\$ plus taxes.

REMERCIEMENTS AIDE À LA VOIRIE LOCALE

Il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à M. Sébastien Schneeberger, député Drummond-Bois-Francs pour l'aide de 12 000\$ pour les travaux de voirie locale.







Travaux bruyants

Il est interdit à toute personne de causer du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant, entre 20 h et 7 h, des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule ou en utilisant une tondeuse, sauf s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes. Le présent article ne s'applique pas à l'exercice d'activités agricoles.





SERVICE DE DÉCHIQUETAGE

Pour les citoyens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village désirant détruire des documents confidentiels de façon sécuritaire, la municipalité met à votre disposition, un cabinet sécurisé et barré à l'hôtel de ville.

Vous pouvez venir y déposer vos documents et lorsque celui-ci est plein, Déchitech Mobile vient sur place en faire le déchiquetage.

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.





Depuis lundi le 21 juin, nous sommes en **zone verte.**

Les activités reprennent graduellement. Pour le moment 2 activités sont en action.....billard et pétanque.

En septembre, nous espérons revenir à une certaine normalité.

Les responsables de la <u>pétanque</u>; Anita Lamarche---819-397-2770

du billard; Pierre Généreux-819-336-3078

Merci à André Caya et Pierre Généreux pour la peinture.. bénévolement .. de la cabane au terrain de pétanque.

Formation du C.A.

Présidente; Aline Paris -819-336-8852

Vice-présidente; Marielle Traversy Aubin—819-336-3110

Secrétaire et responsable de la location de la salle; Pierrette Lamarche-819-336-5302

Trésorière; Nicole Benoit-819-469-0164

Administratrices; Colette Lemaire, 819-336-2680

Réjeanne Comeau, -- 819-336-5052

Céline Leblond.-819-763-0830

Merci à nos bénévoles de l'entretien : Guy Côté et Pierre Généreux.

Au plaisir de se revoir bientôt avec notre bonne humeur contagieuse.

Nicole Benoit

819-469-0164



PASSAGE DE PLUSIEURS RÉGIONS AU PALIER VERT AU 21 JUIN 2021

BAS-SAINT-LAURENT, SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

RASSEMBLEMENTS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DANS LES DOMICILES PRIVÉS



 Maximum 10 personnes ou occupants de 3 résidences (distanciation et masque)

ACTIVITÉS DE NATURE ÉVÉNEMENTIELLE OU SOCIALE DANS UNE SALLE LOUÉE OU UN LIEU PUBLIC



- À l'extérieur : maximum
 50 personnes (distanciation)
- À l'intérieur : maximum 25 personnes (distanciation et masque)

BARS ET RESTAURANTS



 Maximum 10 personnes ou occupants de 3 résidences par table

SPORTS ET LOISIRS



- À l'extérieur : maximum
 50 personnes (avec contacts brefs)
- À l'intérieur : maximum 25 personnes (avec contacts brefs)







HÔTEL DE VILLE

NOUS SERONS FERMÉS

24 JUIN (FÊTE NATIONALE) 2 JUILLET (FÊTE DU CANADA) DU 18 AU 24 JUILLET





EN CAS D'URGENCE 819-336-2744 POSTE 7



Un service d'appels automatisés

rassurant et gratuit!

Offert par la

MRC
de Drummond

Pour vous inscrire 819 477-2230 poste 0





Des centaines de vies ont été sauvées grâce AU PROGRAMME PAIR!

www.mrcdrummond.qc.ca/programme-pair



UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-336-2744 ou par courriel à nd.bonconseil@cgocable.ca Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration!

OUVERTURE DES JEUX D'EAU

DÈS LE 19 MAI 2021

ON CONTINUE DE SE PROTÉGER!



CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN 541, RUE DUCHARME NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, QC, JOC 1A0 819 336-2744 POSTE 206 INFOCCBC@CGOCABLE.CA



Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre ou creusées, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Dans cette optique, le <u>Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles</u> est entré en vigueur en juillet 2010. Il vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Modifications au Règlement

Fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1^{er} novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du Règlement. Désormais, ils le devront.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai de deux ans est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour qui devra être réalisée au plus tard le 1^{er} juillet 2023.

Nouvelle règle pour les piscines dotées d'un plongeoir

Afin de réduire les risques de blessures liées aux accidents de plongeon, toute nouvelle piscine dotée d'un plongeoir devra être conforme à la norme <u>BNQ 9461-100</u>. Disponible gratuitement sur le site du Bureau de normalisation du Québec, celle-ci précise les caractéristiques minimales nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.

Elle exige également que des plans d'implantation et de construction soient préparés pour toute piscine résidentielle dotée d'un plongeoir.

Cette nouvelle norme s'applique seulement aux piscines et aux plongeoirs acquis et installés à compter du 1^{er} juillet 2021. Notons qu'elle ne s'applique pas aux piscines et aux plongeoirs acquis avant cette date et installés entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2021. Ce délai de trois mois vise à tenir compte des contrats d'installation signés avant l'entrée en vigueur du Règlement et pour lesquels les travaux seront réalisés durant l'été.

LE VILLA-JOIE

Nouvelles règles en matière de contrôle de l'accès

Des modifications ont été apportées au Règlement pour renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines.

À compter du 1er juillet 2021 :

- les clôtures en mailles de chaîne dont la largeur est de plus de 30 mm devront être lattées;
- aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins de 1 m de celle-ci;
- aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm.

Ces nouvelles exigences sont seulement applicables aux piscines et aux enceintes acquises et installées à compter du 1^{er} juillet 2021. Soulignons qu'elles ne s'appliquent pas aux installations acquises avant cette date et installées entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2021. Tel que mentionné précédemment, ce délai de trois mois vise à tenir compte des contrats d'installation signés avant l'entrée en vigueur du Règlement et pour lesquels les travaux seront réalisés durant l'été.



Communiqué

pour diffusion immédiate

La vente pour taxes reportée au 23 septembre dans la MRC de Drummond

Le 2 juin 2021 – La MRC de Drummond désire informer la population que la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (vente pour taxes) prévue le jeudi 10 juin à la salle du conseil de la MRC est reportée au 23 septembre prochain.

L'impossibilité d'assurer le respect des règles de distanciation physique lors de cette activité ouverte au grand public explique cette décision.

Rappelons qu'en vertu de la loi, la MRC de Drummond a la responsabilité de percevoir, au bénéfice des municipalités locales de son territoire régies par le Code municipal du Québec, les taxes impayées des contribuables.

La MRC est désolée des inconvénients que la situation peut causer et compte sur de nouveaux allègements aux mesures sanitaires dans les prochaines semaines pour rendre possible la tenue de l'activité le 23 septembre.

-30-

Information: Jean Dufresne

Conseiller en communication

MRC de Drummond

jdufresne@mrcdrummond.qc.ca

819 477-2230, poste 123



Le 1er juin 2021

Rinçage des conduites d'eau potable (Nettoyage des bornes-fontaines)

AVIS IMPORTANT

Le service des travaux publics de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village procédera dans la semaine du 28 juin au 2 juillet 2021 aux travaux de rinçage des conduites d'eau potable.

L'objectif de ces travaux est de nettoyer l'intérieur des conduites du réseau pour ainsi améliorer la qualité de l'eau potable. Il s'agit d'évacuer du réseau les particules ou les débris qui pourraient se former sur les parois. On augmente donc la vitesse de circulation de l'eau et on évacue l'eau souillée par les bornes d'incendie. Les opérations sont réalisées à l'aide de routes de rinçage prédéterminées qui favorisent un meilleur nettoyage.

Il est possible que les travaux puissent causer une certaine turbulence au sein du réseau et, par conséquent, colorer temporairement l'eau potable en la rendant de couleur rougeâtre sans toutefois que cela soit néfaste pour la santé.

La municipalité recommande d'ouvrir les robinets d'eau froide jusqu'à ce que l'eau redevienne claire. Une attention particulière devra également être portée à la clarté de l'eau dans les quelques jours suivants la fin des travaux avant de débuter la lessive.

Vous remerciant pour votre habituelle collaboration, veuillez recevoir nos salutations distinguées.



Isabelle Dumont, Directrice générale, sec.-trés., g.m.a., niv. 1 Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-etdu-Centre-du-Québec

Ouébec



Le coronavirus COVID-19 vous inquiète-t-il?

Équipes d'intervenants psychosociaux du CIUSSS MCQ pour du repérage dans la communauté

L'actuelle pandémie de la COVID-19 constitue une réalité particulière et inhabituelle pour laquelle personne n'était préparé à vivre sur une longue période. Malgré la grande résilience et la capacité d'adaptation observées au sein de la population, cette situation peut avoir des conséquences significatives sur la santé physique et mentale ainsi que sur le bien-être émotionnel d'une proportion de la population québécoise.

Afin de s'assurer de répondre aux besoins psychosociaux observés et anticipés auprès de la population, des intervenants psychosociaux se déplaceront dans des lieux publics de plusieurs municipalités afin d'aller à la rencontre des citoyens. Ces actions de repérage permettront de sensibiliser la population aux impacts possibles de la pandémie sur le plan de la santé psychologique et les informer sur les moyens disponibles pour en minimiser les répercussions.

En cas de besoin, veuillez contacter le service de consultation téléphonique psychosociale – Info-Social au 811, option 2. Le service est accessible 24h/24 et 7 jours/7.

Il faut savoir que:

Vos réactions sont normales, elles sont utiles et nécessaires à l'adaptation.

Vos symptômes se manifestent chez la plupart des personnes en situation de stress, d'anxiété, de déprime, de menace ou de perte.

Vos réactions sont sans danger à court terme : il est généralement possible de les surmonter.

Si elles persistent dans le temps ou s'intensifient, il pourrait être bénéfique de demander de l'aide.

En cas de besoin, contactez :

Centre intégré

universitaire de santé

Service de consultation téléphonique psychosociale Info-Social au 811, option 2. Accessible 24h/24 et 7 jours/7.

Services d'accueil, analyse, orientation et référence du CIUSSS MCQ					
Bécancour-Nicolet-Yamaska	819 233-7532	8 h à 16 h			
Drummondville	819 474-2572	8 h à 20 h			
La Tuque	819 523-4581, poste 2661	8 h à 16 h			
Louiseville	819 228-2731, poste 2107 ou poste 2108	8 h à 16 h			
Plessisville	819 362-6301	8 h à 20 h			
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	418 362-2727, poste 5666	8 h à 16 h			
Saint-Tite	418 365-7555, poste 5666	8 h à 16 h			
Shawinigan	819 539-8371	8 h à 20 h			
Trois-Rivières	819 370-2100, poste 42145	8 h à 20 h			
Victoriaville	819 758-7281	8 h à 20 h			

OU-14-337 2020-07

et de services sociaux
de la Mauricie-etdu-Centre-du-Québec

OLIÉDEC

WWW.ciusssmcq.ca

Vous vivez une situation difficile en lien avec la pandémie de COVID-19?







Informations pour vous aider à y faire face



Voici des réactions normales à la suite d'un événement stressant

Votre corps réagit :

- Baisse d'énergie, sensation de fatigue
- Troubles du sommeil, cauchemars
- Diminution de l'appétit
- Maux de tête, tensions dans la nuque
- Problèmes gastro-intestinaux

Vos comportements changent :

- Difficulté de concentration
- Isolement, repli sur soi
- Difficulté à prendre des décisions
- Changement dans les habitudes de consommation d'alcool, de droques et de médicaments
- Irritabilité, agressivité, impulsivité
- Surprotection face à l'entourage
- Agitation
- Évitement face à certaines situations

Vous ressentez :

- Des inquiétudes et de l'insécurité en lien avec le virus
- Une perte de motivation pour faire vos activités habituelles
- Le sentiment d'être dépassé par les événements
- Le sentiment d'être irritable, impatient
- Plus souvent l'envie de pleurer
- L'impression d'étouffer : votre cœur bat vite
- Le sentiment d'être découragé, triste ou en colère
- L'impression de voir les choses et les événements quotidiens de manière négative

Comment faire pour comprendre ce qui se passe?

En vous informant:

- Prendre les informations à des sources fiables, notamment : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/
- · Vous tenir au courant de l'évolution de la pandémie
- Éviter d'écouter les rumeurs et les nouvelles sensationnalistes provenant de sources peu connues ou douteuses
- Limiter le temps que vous passez à chercher de l'information sur la COVID-19 et ses conséquences

En vous organisant:

- Identifier une personne sur qui vous pouvez compter et demander de l'aide au besoin
- Identifier quels moyens vous avez déjà utilisés dans le passé pour traverser une période difficile et ensuite les réutiliser
- Rester en contact avec les gens qui vous font du bien

En prenant soin de vous :

- Maintenir une routine de vie (heures de sommeil suffisantes et bonne alimentation)
- Considérer vos réactions comme normales et miser sur vos ressources et vos forces personnelles
- Vous permettre des moments de détente afin de faire le vide des tracas et des préoccupations
- Faire de l'exercice afin d'évacuer le stress et l'excès de tensions physiques et émotives
- Étre attentif à vous-même, à vos sentiments, émotions et réactions
- Vous donner la permission d'exprimer, à vos proches ou à une ressource d'aide, ce que vous vivez et ressentez

INSTALLATION D'UNE PISCINE **NORMES À RESPECTER**



La toilette et l'évier ne sont pas des poubelles!













Déchets alimentaires

• Résidus de table : graisses et os

Matières solides

- Lingettes
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Condoms
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Petits animaux morts

Résidus domestiques dangereux

- Huile à moteur
- Peinture
- Médicaments
- Produits nettoyants







LICENCE CHIEN

Si vous faites l'acquisition d'un chien, veuillez appeler la SPAD afin de vous procurer une licence.

819 472-5700.

Pour toutes plaintes ou animaux perdus appeler au même numéro.

ANIMAUX MORTS

Pour signaler un animal mort (mouffette, chat, raton laveur ou autre) en bordure du chemin ou autre

SPAD

Tél: 819-472-5700



François

De Bon Conseil

Conseiller en décoration

Consultation à domicile pour:

- · Choix de couleurs · Accessoires déco · Luminaires
- Tissus/carpettes · Habillage de fenêtres · Mobilier

Relooking - Homestaging - Magasinage personnalisé - Organisation/rangement

Service courtois et tarif très abordable!

François Vigneault

290 rue Jérôme, Bon-Conseil, Qc Francois.vigneault@outlook.com 514.331.8158





Clinique vétérinaire Centre du Québec

animaux de compagnie

167, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil JOC 1A0

Tél.: 819 336-5050 Fax: 819 336-5051

Lf

cvcq@cgocable.ca

LOCATION GGL INC.



mini mécanique



















STIHL

lanaka

Tél. 819 336-2106 Cell. 819 479-1897

450, rue Notre-Dame, N.-D.-du-Bon-Conseil JOC 1A0





Chevaliers de Colomb Conseil 7753, Bon-Conseil

Raymond Comeau , GC 819-336-5203 Jean-H Proulx, S.F 819-336-3526

> 620 rue Notre-Dame Notre-Dame Bon-Conseil Qc J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mardis du mois



POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



SI ON NE VOUS RÉPOND PAS, LAISSEZ UN MESSAGE NOUS VOUS RAPPELLERONS.

SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.

VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00

de 18h00 à 20h00

Jeudi de 13h00 à 16h00

DERRIÈRE LE PRESTBYTÈRE

LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Monique Audet, responsable 819 336-2113







DEGR<u></u>NDPRĒ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE

888-797-3286

GROUPEDGP.COM

info@groupedgp.com

RBQ: 8335-7996-13





2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3 Tél.: 819-478-3759 / Téléc.: 819-478-4169

Pavage Veilleux 1990 Inc.

C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0

· Siège Social: (819) 336-2198 - Sans Frais: 1 800 757-2198

· Nicolet: (819) 293-8085

· Victoriaville : (819) 752-6515

Licence RBQ: 2416-8304-95



Pharmacie Pascale Lapierre

Affilée à:



Suivez-nous sur:



familiprix.com

Livraison gratuite Service de renouvellement en ligne disponible

281, rue Notre-Dame Bon-Conseil (Québec) JOC 1AD

T: 819 336-2313

F: 819 336-2234

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU MERCREDI : 9H Å 18H JEUDI ET VENDREDI : 9H Å 21H SAMEDI: 9H À 17H



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781

Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca





Tel.: 819 336-3444 / Sans Frais: 1 866-250-3444 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

danielsmith@smithasphalte.com



Économie d'eau: un geste à la fois

Gardez un pichet d'eau au réfrigérateur. Cela vous évitera de laisser couler le robinet pour obtenir de l'eau froide.



Cessez d'utiliser la toilette comme une poubelle.



Arrosez fleurs et gazon le matin plutôt que le soir, car un sol frais absorbe mieux l'eau.

Fermez
le robinet
pendant que
vous lavez la
vaisselle. Ne
l'ouvrez que
pour rincer.





Limitez vos douches à cinq minutes ou moins, et fermez l'eau pendant que vous vous savonnez. Pour un bain, ne remplissez la baignoire qu'au quart. Lavez votre
voiture à
l'aide d'un
seau d'eau
et d'une
éponge. Vous
économiserez
quelque
300 litres
d'eau!



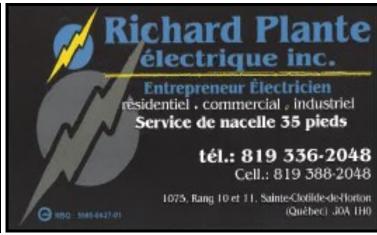
Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents.



Source: Environnement Canada et Équiterre.

LE VILLA-JOIE















Dr. René Bergeron

Dr. Guillaume Bergeron

Dre. Danny Mercure

Dre. France Sylvestre

Dre. Véronique Durand Dre. Marie-Claude St-Louis

Dr. Dany-Pier Prince

Dr. Vincent Bourgeois

Médecine & Chirurgie des animaux de compagnie (chats et chiens)

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, JOC 1A0 (Voisin de la caisse populaire)

Téléphone: 819-336-3332 Télécopie: 819-336-2399 clinbonconseil@gmail.com



Pour prévenir ou corrigé

- coupe des ongles (incarné)
- · kératose (corne) cors
- · correction d'onale courbé
- · troubles circulatoires, diabète

À domicile ou clinique

Membre des podologues affilier du Québec



C 819 314-0026 T 819 336-3895 |

La Bouffe à Réal

- Pâtés tourtière ragoût quiche
- Soupes en pots Mason
- Marinades
- Tartes carrés aux dattes
- Rouleaux impériaux

Soupe Wonton

LIVRAISON À DOMICILE

Tél.: 819 473-0129 Facebook: Réal Lauzière 290, rue Jérôme, Bon-Conseil (Qc)

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

360-A RUE NOTRE-DAME NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

ÉQUIPEMENT DE PELOUSE CHASSE NEIGE - TONDEUSE -TRACTEUR PIÈCES ET MACHINES AGRICOLES

ÉRIC LANDRY

MARIO LANDRY

TEL: 819-336-2130

RENALD LANDRY LANDRY@MACHBENOIT.COM







Drummondville OC J2B 2E4 1846.: 819 472-7460

222, rue Saint-Marrel

Bur.: 819 478-2519 | 1 800 943-2519

Comeau et Trépanier, notaires Me François Me Sophie Grenier Comeau Lamothe-Comeau Grenier De la comeau Grenier De la comeau Me Marika Boisclair







ANNONCES CLASSÉES





Bon été et soyez prudents





A AVANTAGE EXCLUSIF AUX MEMBRES

Créez votre budget en ligne

Créez facilement votre budget avec l'outil Mon budget et ayez un portrait clair de l'état de vos revenus et de vos dépenses en temps réel.

→ Utiliser Mon budget

NOS PRODUITS QUI ACCOMPAGNENT VOS VACANCES

L'assurance qu'il vous faut pour partir l'esprit tranquille

- Assurance voyage
- Assurance habitation et responsabilité civile
- Assurance Auto







DES REMISES EN ARGENT SANS FRAIS

- Taux d'intérêt : 19,9 %.
- > Frais annuels : aucuns.
- Remises en argent : jusqu'à 1 % sur vos achats.
- Assurance Appareils mobiles.
- Assurance voyage de 3 jours sans frais.

Différentes cartes de crédit s'offrent à vous et selon vos besoins. Informez-vous en caisse ou en ligne sur le www.desjardins.com

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330. rue Notre-Dame

Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0 Téléphone: (819) 336-2600 Télécopieur: (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

LE VILLA-JOIE

Horaire collectes ordures, récupération, matières organiques JUILLET2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				_1	<u>2</u>	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
		O				

ATTENTION: CHANGEMENT ORDURES RÉCUPÉRATION MATIÈRES ORGANIQUES COMMERCES à chargement avant Ordures et recyclage les vendredis



Un contenant pour la récupération des piles est disponible au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien

541 rue Ducharme





Yvon Grenier

Conseiller en sécurité financière Représentant en épargne collective

Primerica

350-B Rue Notre Dame Notre-Dame Du Bon Conseil (QC) JOC 1AO 819 336 3755 Bureau 819 336 3705 Télécopieur 866 837 7245 Sans Frais 819 336 3830 Résidence ygrenier.cn287@primerica.com www.primerica.com/yvongrenier



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village 541, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 336-2744 #7 (si pas de réponse, laisser un message nous vous rappellerons)

Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	819 336-3334
Ambulance	
Bureau de poste	
Carrefour jeunesse-emploi	
C.L.S.C.	
Centre récréatif LP. Therrien	
Commission de Développement	
Socio-Économique Village	
CPE Papillon Enchanté	
Distilla-Cèdre	
École Bon-Conseil	
Fourrière municipale	
HLM_	
Hôtel de ville, village	
Info-Crime	
Info-Santé	
Patinoire	
Police	
Pompiers	
Presbytère Bon-Conseil	
SPAD	
Transport collectif (billetterie)	
Vestiaire	819 336-2113

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le **15** de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé sauf pour le mois de décembre c'est le **10** à cause du congé des fêtes.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00 **1/2 page** \$50.00 **1 page** \$100.00

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification Isabelle Dumont



Collaborateurs

Les responsables municipaux et les organismes communautaires.

Bibliothèque municipale 541, rue Notre-Dame

Heure d'ouverture:

Horaire

Lundi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Jeudi: 8h45 à 10h45 et 13h00 à 16h00

18h30 à 20h00

Samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Téléphone: 819 336-2744 #4 ou poste 205